

Toutes et tous mobilisé-es contre la réforme des retraites

Le projet de réforme Macron-Delevoye vise à supprimer le système actuel de retraites, solidaire et intergénérationnel, pour instaurer un régime individualisé par points, tournant le dos à l'esprit de 1945. Ce projet à l'idéologie purement libérale serait particulièrement brutal dans la Fonction Publique, avec la suppression du calcul de la pension correspondant à 75% du traitement des six derniers mois de carrière. Compter une perte comprise entre 300 et 800€ par mois ! Avec la valeur d'un point révisable chaque année par le gouvernement, nous n'aurions plus aucune garantie sur le montant de notre pension qui serait soumise aux aléas des contraintes budgétaires et financières. Même si l'âge légal de départ à la retraite resterait formellement à 62 ans, le montant de la pension serait si faible qu'il imposerait de poursuivre jusqu'à 64 ans (le fameux âge pivot) pour ne pas subir de décote, voire plus dans l'Éducation. Si pour tout le monde le recul s'annonce brutal, il le sera encore plus pour de nombreuses femmes. Pour toutes ces raisons, la CGT Éduc'action appelle à une grève massive dans un cadre interprofessionnel dès le 5 décembre. Mobilisons nous pour le retrait de ce plan visant à casser notre système de retraite.

Toutes et tous en grève à partir du 5 décembre !

Alerte sur les mutations !

Suite à la loi transformation de la Fonction Publique, les collègues qui vont demander des mutations (pour changer d'académie ou changer d'établissement dans leur académie) vont ce retrouver face à l'arbitraire de l'administration. La disparition des CAPN et CAPA « Mouvement » dès le mois de janvier 2020, remplacées par des « Groupes de Travail » où les « lignes directrices de gestion » (novlangue pour parler de feu les circulaires barèmes) seront présentées, au mieux discutées mais le plus souvent imposées. Ensuite, sans concertation avec les organisations syndicales et sans communiquer les barèmes de l'ensemble des candidates, l'administration fera tourner à sa guise l'algorithme de mutation. Ayez confiance, rétorque le ministère ! Dans les faits les collègues vont se retrouver face à une procédure totalement opaque où les mesures de clientélisme et de rétorsion risquent de se multiplier. La CGT Éduc'action accompagnera toutes les collègues qui se retrouvent injustement lésées par ces procédures autocratiques.

L'éducation prioritaire, toujours laboratoire idéologique de la politique Blanquer

Le rapport Mathiot sur le devenir de l'éducation prioritaire a été rendu public le 5 novembre dernier. Parmi les 25 mesures préconisées, on peut lire que, dans un premier temps, les REP + devraient connaître peu de modifications concernant leur organisation et la géographie de leurs implantations. Les REP devraient, quant à eux, être abandonnés au profit de dispositifs académiques (pour intégrer dans une plus large mesure les établissements et écoles des espaces ruraux) et connaîtraient des changements majeurs dans le recrutement et l'attribution de la prime. Ainsi, il serait question d'inciter des collègues (en priorité des contractuel·les et néo-titulaires) à s'installer durablement sur ces postes dits « non attractifs ». Seules certaines personnes, qui s'engageraient à rester plusieurs années en poste (sous quelle forme ? recruté-es par qui ?) devraient donc toucher la prime REP. **C'est l'un des aspects de la libéralisation toujours croissante qui attend ces établissements selon l'esprit de ce rapport.**

